

Edito

Full Mittal Jacket !

Qui a dit:

C'est «la dignité de l'Homme (qui) est intangible (et non pas) la maximisation du profit à court terme»; et encore «nous ne sommes pas intéressés par des résultats financiers à court terme» ?

Cocher les cases:

- Karl Marx Franz Müntefering
 Bernard Cassen Jean-Claude Juncker

Réponse:

Ni le philosophe économiste allemand, ni le fondateur d'ATTAC. Ce sont le Ministre allemand de l'Emploi qui, se référant à l'article 1er de la Constitution, commentait les restructurations d'AEG et pour la seconde citation c'est bien le 1er Ministre luxembourgeois qui indiquait la position de son gouvernement concernant la tentative d'OPA hostile de Mittal Steel sur Arcelor.

Qu'on pense possible ou non (à chacun ses convictions) une alternative au modèle libéral, on voit à travers ces 2 seuls exemples récents qu'on ne peut s'en remettre exclusivement au marché pour créer et répartir la richesse. Ce système, mû principalement par des logiques de rentabilisation financière du capital, est cruel s'il n'est pas fortement «encadré».

La dignité des femmes et des hommes c'est justement ce qui est au cœur du projet des acteurs socio-économiques de l'économie sociale et solidaire qui font concrètement de l'économie autrement et/ou qui accompagnent ceux qui sont exclus de ce système pour construire un projet de vie, notamment à travers un emploi de qualité.

Comme nous le rappelle Kubrick dans ses films, l'aliénation de l'être humain fonctionne à plein dans nos civilisations modernes dites pacifiées mais où la guerre économique a remplacé la guerre tout court – on croit voir quelque chose mais la vérité est ailleurs.

Donnons-nous la peine d'explorer d'autres possibles ... tant que nos cœurs ne sont pas encore fabriqués en acier !

Eric LAVILLUNIERE

Cette newsletter n°1

est principalement consacrée à un sujet sensible: celui des définitions et du champ d'investigation. Economie solidaire, économie sociale, tiers-secteur, entreprises sociales, insertion par l'économie, économie populaire, économie plurielle, community development, etc.

Les mots ne sont jamais neutres, surtout lorsqu'ils portent du symbole politique. INEES a choisi de porter le concept d'économie solidaire. Celui-ci est surtout présent dans les pays de culture latine. Il porte à nos yeux un vrai champ d'investigation et de réflexion entre économie publique et économie marchande que nous voulons approfondir. C'est un choix scientifique.

Nous distinguons ce travail de l'approche en termes de réseaux et de construction d'une parole politique qui à nos yeux doit s'agglomérer, en termes d'alliances, avec tous ceux qui s'engagent pour faire l'économie autrement, à savoir l'économie sociale et solidaire. C'est un choix politique.

Notre propos n'est donc pas de polémiquer, ni de nous perdre en discussions infinies sur qui est dans quoi ou non, parce que les contextes sont très différents d'un pays à l'autre. Notre ambition est de faire progresser scientifiquement et politiquement, avec tous ceux qui le souhaitent, la concrétisation d'une société plus solidaire.

Interview Jean-Louis Laville

Le texte présenté ci-dessous n'est pas à proprement parlé une interview, mais le condensé d'un entretien avec Jean-Louis Laville, pour tenter de mieux définir l'économie solidaire. Jean-Louis Laville est professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) à Paris, titulaire de la Chaire Relations de service et co-directeur du Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique (LISE, CNRS-CNAM).

Economie sociale, économie solidaire, tiers-secteur, ... pas facile de s'y retrouver dans tous ces concepts!

Effectivement, ça ne contribue pas à donner de la clarté. On peut cependant distinguer ces différents ensembles:

- Le tiers-secteur est lié à une approche économique orthodoxe où la priorité est la non-lucrativité. C'est une vision résiduelle cantonnée à la philanthropie et au secteur caritatif, donc en dehors du marché.
- L'économie sociale à l'inverse se définit comme un ensemble d'entreprises sur le marché où la forme statutaire (coopérative, mutuelle, associations d'intérêt général) garantit la solidarité à travers la limitation des profits et/ou leur redistribution dans l'organisation ou à des buts sociaux.
- L'économie solidaire (ES) part d'une approche où la solidarité est beaucoup plus large et appliquée dans le territoire (cohésion sociale), entre pays (commerce équitable) et entre générations (durabilité des ressources). On peut remarquer que l'économie sociale intègre de plus en plus ces aspects mais doit gérer les tensions que cela produit avec les impératifs de la compétitivité sur le marché.

Comment peut-on théoriser l'économie solidaire? Peut-elle se justifier comme un 3ème pilier complémentaire à l'économie marchande et l'économie publique?

Oui bien sûr, mais il faut avoir une vision assez large en terme de philosophie économique, alors que bien souvent on réduit les sciences économiques à sa seule traduction économétrique. On ne peut pas expliquer toutes les activités et les comportements humains avec les mathématiques. Ce qui est en jeu c'est de sortir du dogme de l'autonomisation de l'économie (et son credo «entreprisiste» sur la croissance, la consommation et le bien-être des individus abordé sous l'angle unique de l'accumulation des biens).

Pour aller où?

A la démocratisation de l'économie à partir de l'engagement citoyen. C'est moins le capital et ses modes de gestion que la conception du changement social qui est au cœur de l'économie solidaire. Il s'agit de protester et de proposer à la fois, en montrant que d'autres comportements sont possibles et existent déjà.

D'accord mais avec quelles ressources?

L'économie solidaire est une économie plurielle qui combine ressources marchandes, non-marchandes (subventions) et non monétaires (bénévolat). On ne peut appliquer les règles de l'autofinancement sur le marché aux organisations de l'ES car sinon on reste prisonnier de la solvabilité financière de la demande, avec le risque de s'écarter des finalités sociales premières. Ainsi l'objectif de démocratisation de l'économie qui est le propre de l'économie solidaire appelle une hybridation des financements.

Suite au verso

Quelques définitions du côté de l'Europe

Il n'existe pas en tant que tel de réseaux européens d'économie solidaire et ce vocable est quasiment exclu des instances de l'Union Européenne. On peut cependant (sans exhaustivité) se référer à:

le Conseil de l'Europe

qui anime une plate-forme paneuropéenne de dialogue sur l'économie solidaire (ES). Il assimile l'ES «aux formes d'engagement citoyen dans l'économie qui contribuent à renforcer le lien entre les dimensions économique, sociale et environnementale» et «part du constat (qu') une évolution de la société vers un plus grand partage des responsabilités entre les pouvoirs publics et la société civile (est) indispensable pour assurer des liens d'inclusion et de solidarité». Il met l'accent sur le nécessaire «dialogue entre les pouvoirs publics et ces réseaux afin de jeter les bases d'une meilleure articulation entre les politiques sociales et environnementales et l'action citoyenne».

l'Union Européenne

qui reconnaît l'économie sociale. Pour la Commission Européenne, l'Economie Sociale regroupe les coopératives, les mutuelles, les associations, les fondations et les entreprises sociales. Ces entités ont certaines caractéristiques communes:

- Leur but principal n'est pas de rentabiliser leur capital. Par nature, elles composent une économie axée sur la réponse aux intérêts de toutes leurs parties prenantes, dont les entreprises, créées par et pour des gens qui ont des besoins communs, sont responsables et rendent des comptes à ceux qu'elles sont censées servir.
- Pour la plupart, elles sont gérées selon le principe de «un-membre, une voix».
- Elles sont flexibles et innovantes - les entreprises de la Economie Sociale sont créées pour faire face aux changements sociaux et économiques.
- La plupart sont basées sur le principe de la participation volontaire, l'adhésion et l'engagement.

Au niveau international

L'économie solidaire est un concept qu'on peut retrouver dans certains pays d'Amérique du Sud notamment. Un réseau comme le **RIPESS** (Réseau Intercontinental pour la Promotion de l'Economie Sociale Solidaire) qui organise les rencontres internationales pour la «globalisation de la solidarité» donne sa définition:

- L'Economie Sociale et Solidaire englobe une gamme de projets émanant de l'intérieur des sociétés.
- Elle contribue à la création d'emplois et développe les capacités des entrepreneurs sociaux.
- Cette économie accorde la priorité au travail plus qu'au capital.
- Elle est basée sur un système de prise de décisions démocratique, sur une implication sociale importante et sur la qualité des relations humaines.
- C'est une économie qui valorise le capital social et l'utilisation durable des ressources naturelles, pour impulser la créativité et la proactivité des acteurs, individuellement et collectivement.

Interview Jean-Louis Laville (suite)

Gestion privée, argent public, répondre à l'intérêt collectif ... ça ressemble à la privatisation des services publics ou du moins à une gestion précarisée de ceux-ci?

Non car l'économie solidaire ne vise pas au démantèlement des services sociaux gérés par les autorités publiques, mais à les compléter dans sa capacité à mieux répondre aux attentes des populations concernées dans les territoires. Les grands mécanismes de solidarité nationale et internationale doivent rester une compétence des politiques publiques. Il est important de défendre ce point de vue particulièrement au moment où on débat de la Directive Services et sur les services sociaux d'intérêt général. On veut nous faire croire que l'intérêt général, donc celui de tous, se confond avec la réalisation de services au moindre coût (en les mettant en compétition sur le marché) mais ce n'est pas vrai. Les services fondés sur la solidarité sont constitutifs du modèle social européen et la régulation publique doit en tenir compte, par exemple dans les marchés publics, où on peut intégrer des clauses à caractère social et environnemental dans les appels d'offre.

Mais on ne peut réduire l'ES à une fonction sociale d'intégration de personnes exclues du marché du travail?

Evidemment non, l'ES donne la possibilité à tout le monde de trouver sa place dans la société et notamment par un travail de qualité. Ce n'est pas une économie de seconde zone, réservée aux pauvres et aux exclus, dans une fonction de réparation des dégâts causés par le système dominant, mais un véritable espace socio-économique culturel de réalisation de soi et de changement «sociétal». On peut en cela se référer à Axel Honneth qui met en évidence l'importance de la solidarité dans la lutte pour la reconnaissance à la fois par l'auto organisation des citoyens égaux et par la redistribution publique ancrée sur des droits.

Les enjeux pour l'avenir?

Ils sont nombreux, mais j'en vois au moins deux fondamentaux:

- réunir et confronter les travaux des chercheurs et des acteurs de l'ES (qui sont les premiers producteurs d'idées pour l'ES), bref tous ceux qui réfléchissent à ces questions pour mieux capitaliser et faire progresser ce qui est aussi un mouvement de pensée;
- travailler avec les autorités publiques pour créer les cadres appropriés au développement de l'ES, un peu comme on l'a fait pour les services publics à la fin du XIXème siècle dans les pays industrialisés quand il a fallu créer les systèmes de gestion et les indicateurs d'évaluation adéquats.

Ce que vous faites au Luxembourg est très intéressant, et il y a urgence dans une économie mondialisée à globaliser également la solidarité. D'autres régions du Monde, je pense particulièrement à l'Amérique du Sud où les systèmes de welfare sont moins développés que dans nos pays, ont également beaucoup innové pour répondre aux besoins et désirs des populations. Il faut également construire une parole politique commune avec tous ceux qui veulent faire l'économie autrement.

Pour aller plus loin parmi les ouvrages de Jean-Louis Laville:

• *L'économie solidaire, une perspective internationale, 2001 (réédition) et Dictionnaire de l'autre économie, dirigé avec A.D. Cattani, 2005 – ces 2 ouvrages chez Desclée de Brouwer, Paris.*

• *Action publique et économie solidaire, (dirigé avec J.P. Magnen, G.C. de França de Filho), 2005 et Sociologie des services, 2005 – ces 2 ouvrages chez Erès, Toulouse.*

Propos recueillis par Eric Lavillunière